

LES SITES D'ABREUVEMENT...

permettent de limiter l'accès des rives des cours d'eau aux animaux qui pâturent au champ.

NOTA. – Pour tous vos projets agroenvironnementaux, il est fortement conseillé de vous enquérir sur les aides financières offertes et les conditions s'y rattachant auprès du **Centre de services agricoles du MAPAQ** le plus proche de chez vous.



Installation d'abreuvement pour le bétail

LE PRINCIPE

En bordure de cours d'eau, une clôture installée empêche le libre accès du bétail aux rives. Un site ou une aire d'abreuvement (abreuvoir et amenée d'eau) est aménagé pour alimenter en eau les animaux au pâturage.

LES AVANTAGES

- ♦ Les rives et les talus du cours d'eau cessent d'être piétinés par les sabots des ruminants. Aux abords du cours d'eau, le couvert végétal peut être restauré, ce qui contribue à la stabilité et à la pérennité des berges.
- ♦ L'eau d'abreuvement n'est plus contaminée par les excréments des animaux, ce qui réduit les risques pour la santé du troupeau.
- ♦ La pose d'une clôture réduit, bien plus souvent qu'on ne le croit, les risques d'accidents pour les animaux qui pourraient, en l'absence de celle-ci, chuter dans le talus et s'infliger des blessures.
- ♦ Un site ou une aire d'abreuvement peut permettre des gains de productivité assez importants pour un troupeau qui, sans ces installations, manquerait d'eau au cours de la saison chaude.

LA PLANIFICATION

- ♦ Installez, de préférence, une canalisation d'eau (gravitaire ou sous pression) venant de l'étable. Une pompe à moteur électrique demeure le meilleur moyen de fournir un fort débit de pointe ou de vaincre de fortes dénivellations. Il existe toutefois du matériel qui fonctionne à l'énergie douce comme les pompes à hélice («sling pumps»), les béliers hydrauliques et les pompes à énergie solaire.
- ♦ Prévoyez une réserve d'eau suffisante pour le troupeau (un bac de 100 gallons ou une pompe par 15 têtes).
- ♦ Évitez les coins de clôture et les obstacles pour faciliter la circulation du bétail sans bousculade.

- ♦ Éloignez autant que possible les installations d'abreuvement des abords des cours d'eau pour éviter le ruissellement de fumier vers ceux-ci. (Cette précaution pourrait vous éviter la nécessité de clôturer les rives.)

LA MISE EN PLACE

- ♦ Après avoir obtenu les autorisations requises, mettez une crépine (reniflard avec membrane filtrante) sur la prise d'eau. Placez cette admission d'eau dans un grand seau de plastique submergé rempli de pierres ou de gros cailloux et orienté à contre-courant, pour éviter l'accumulation de débris et le colmatage.
- ♦ Construisez un plancher latté, au moyen d'une dalle commerciale en béton préfabriqué faisant 4 pieds sur 10 pieds, autour des abreuvoirs pour garder leurs abords propres et exempts de boue. Placez du gravier grossier sous la dalle pour favoriser le drainage du site.
- ♦ Assurez-vous d'utiliser une conduite de plastique d'un diamètre suffisant (de 1 à 2 pouces) pour permettre de fournir le débit d'eau nécessaire.

LE SUIVI

- ♦ Vérifiez régulièrement les installations afin d'éviter un manque d'eau.
- ♦ Nettoyez les bacs fréquemment pour prévenir l'accumulation d'algues ou de débris.
- ♦ Entreposez le matériel pour l'hiver. Les équipements qui s'utilisent sur une base saisonnière ont une durée de vie d'environ dix ans.

Fiche agroenvironnementale

Tirée et adaptée de : *Bonnes pratiques agroenvironnementales pour votre entreprise agricole*
deuxième édition revue et corrigée

ISBN 2-550-43152-9

Agriculture, Pêcheries
et Alimentation

Québec

